



GHPLD-CP

- Grille d'habillage applique à ailettes curvilignes horizontales fixes, noyau démontable avec fermeture carré pompier, fixation par vis non-apparentes

Utilisation

- Habillage des volets roulants PASSAGE en désenfumage ou amenée d'air
- Montage mural en applique
- Longueur : Minimum = 300 ; Maximum = 1 200 mm, Multiple de 50 mm
- Hauteur : Minimum = 200 ; Maximum = 1 000 mm, Multiple de 50 mm
- Surface libre supérieure à 90% de la surface du volet

Variantes

- Autres teintes (RAL à préciser)
- Noyau fixe **GHPLF**
- Noyau démontable **GHPLD**
- Noyau sur charnière avec blocage par carré pompier **GHPLC-CP**

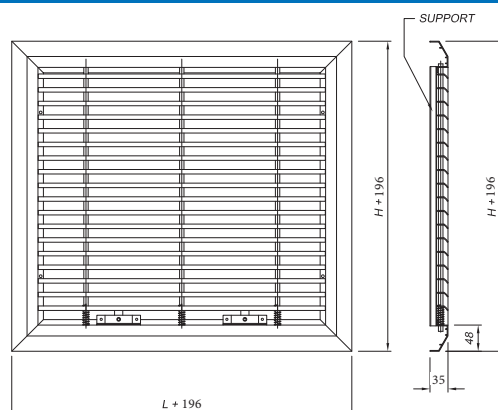
Composition

- Cadre périphérique en aluminium
- Ailettes curvilignes horizontales fixes en aluminium serties sur tubes en aluminium
- Noyau démontable par système à ressort
- Fermeture par carré pompier 4 mm
- Fixation par vis non-apparentes dans le retour intérieur du cadre (4 vis pour $H \leq 835$ ou 6 vis pour $H \geq 865$, non fournies)

Finition

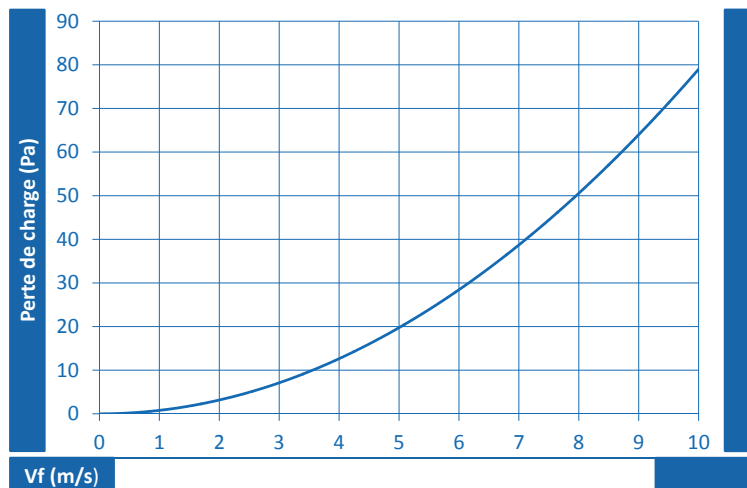
- Finition aluminium anodisé
- Finition RAL 9010
- Finition RAL 9016

Caractéristiques dimensionnelles



Caractéristiques techniques

- Perte de charge : ΔP (pa) = $0,79 \times V_f^2$ (m/s)

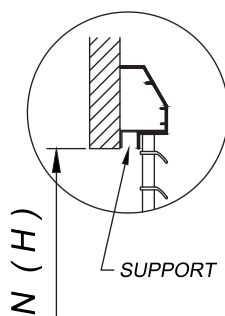


Mise en œuvre

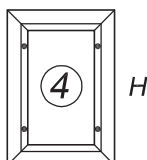
Le montage de la grille d'habillage s'effectue une fois le volet à portillon installé.

Présenter la grille sur la paroi et marquer les perforations à réaliser dans le mur en se guidant de celles de la grille. Une fois les perforations réalisées et les chevilles placées dans le mur visser la grille au mur. Pour plus de simplicité, ouvrir ou enlever le noyau central.

Le nombre de vis pour les grilles ayant une hauteur inférieure ou égale.



Le nombre de vis pour les grilles ayant une hauteur inférieure ou égale à 835 mm est de 4.



Le nombre de vis pour les grilles ayant une hauteur supérieure ou égale à 865 mm est de 6.

